

## **PROFESSEURS de la section Cycle Spécialisé :**

**Géraldine CAREL, directrice de la section cycle spécialisé**

**Laura CAMPANINI et Géraldine CAREL**

Responsables de la section danse jazz

**Cours obligatoires section danse jazz :** 1 cours jazz loisir, 1 cours CS jazz, cours de classique, 1 cours supplémentaire en classique, jazz et contemporain, répétition groupe, cours de barre à terre CS, Atelier Chorégraphique CS III.

**Géraldine CAREL**

Responsable de la section danse classique

**Cours obligatoires section danse classique :** 1 cours classique loisir, 1 cours CS classique, cours de pointe, 1 cours de jazz ou contemporain, répétition groupe, cours de barre à terre CS, Pour les CSII et III : Atelier Chorégraphique.

Responsable de la section danse hip hop : **Jérémy GERARD**

**Cours obligatoires section danse hip hop** 2 cours hip hop, cours CS hip hop, 2 cours au choix entre classique, contemporain ou jazz, cours de barre à terre CS, cours de break, Atelier Chorégraphique CS II et III.

## **Nouveau Création d'une compagnie Junior en danse contemporaine**

**Céline BARDOU**

Responsable de la section danse contemporaine

**Cours obligatoires section danse contemporaine :** 1 cours de contemporain, cours CS contemporain (1h atelier, 1h Compagnie Junior), 1 cours de danse classique, 1 cours de jazz, cours de barre à terre CS, Atelier Chorégraphique CS II et III.

Le format change pour la Section Danse Contemporaine avec la création d'une

**Compagnie Junior** dans laquelle chaque danseur devra s'investir et coopérer dans le but de monter une pièce chorégraphique. La Compagnie Junior se produira sur scène, au moins 3 fois dans l'année et pourra également participer à des concours (à définir selon l'âge des danseurs et le règlement des concours).

Conditions d'accès :

Être âgé(e) d'au moins 10 ans

Réussir l'audition d'entrée en Cycle Spécialisé

Présenter une courte composition : basée sur une idée nourrie par des gestes emprunts de sensation

Ecrire une lettre de motivation (date limite de réception : 15 juin)

# Section Cycle Spécialisé



## Dossier d'inscription 2019 – 2020

DANSE MOUVANCE - ZI La Petite Marine Lot N°6 – 84800 L'Isle sur la Sorgue  
Tél : 06 15 11 29 56 / 04 90 20 15 36 – Mail : [contact@dansemouvance.com](mailto:contact@dansemouvance.com)  
Site : [www.dansemouvance.com](http://www.dansemouvance.com)

# Règlement de la section Cycle Spécialisé

## Objectifs

La section cycle spécialisé est destinée aux danseurs les plus talentueux et les plus motivés. Son but est de les stimuler en leur proposant un programme adapté, les préparant aux concours et examens d'entrée des Hautes Écoles de Danse.

Le programme des études proposé est organisé de telle sorte que le danseur puisse poursuivre ses études scolaires (ou sa formation professionnelle).

D'une année sur l'autre, le choix du cycle spécialisé peut être remis en question par l'étudiant ou par l'institution. Dans ce cas, après une expérience enrichissante, **le danseur pourra rejoindre les classes loisirs du palier correspondant à son niveau.**

## Admission et examen

En fin d'année scolaire une audition, pour la future promotion, est organisée afin de déterminer quels seront les élèves qui intégreront le cycle spécialisé.

La participation à cette section requiert un bon niveau en classique, en jazz, en contemporain ou en hip hop.

L'examen annuel est obligatoire (cf planning de l'année).

2 bulletins (décembre et avril), seront remis aux danseurs. Un conseil sera organisé par les professeurs, si un élève est en réelle difficulté, ou si le règlement n'a pas été respecté, les parents seront reçus par le conseil afin d'en discuter et de trouver une solution adaptée.

**ATTENTION :** le passage d'une année à une autre, d'un cycle à un autre n'est pas automatique et le maintien dans la section « Cycle Spécialisé » n'est pas un acquis.

## Cours et répétitions

Afin de préparer ces concours, il sera créé des cours spécifiques, auxquels les participants devront assister obligatoirement en sus des cours normaux. Le planning sera adapté à chaque danseur, en fonction de l'option choisie.

Les heures de préparation aux concours seront établies sur un planning fixe pour les groupes, et en fonction des libertés du danseur et du professeur pour une préparation individuelle. Attention le danseur ne doit pas s'engager sur un solo si le planning personnel (scolaire et familiale) du danseur ne le permet pas, sachant que les professeurs sont indisponibles de 17h30 à 21h30.

Durant les vacances de Toussaint, de Noël, d'hiver, de Printemps, les répétitions seront mises en place durant 1 semaine. De manière ponctuelle, des répétitions auront lieu certains dimanches. Le danseur s'engage à être présent aux cours collectifs, ainsi qu'aux répétitions, sans exception. Un certificat médical sera demandé pour toute absence.

## Concours :

La participation du danseur à minimum 1 groupe est obligatoire : un danseur doit apprendre à s'adapter à un groupe, à une chorégraphie, à la musicalité demandée, à travailler avec d'autres, à respecter l'espace scénique et l'espace des autres danseurs du groupe, et enfin à gérer les relations entre danseurs. Il s'engage à être présent lors de **tous les concours choisis** (Attention les dates de concours ne peuvent pas être toutes communiquées avant le mois de Septembre).

Si le nombre de passage est limité, les groupes et duos ont la priorité sur les individuels. Les duos sont créés par les élèves, pour cette raison, les élèves doivent être âgés de 13/14 ans. Les professeurs interviennent en aval de la création et donnent alors leur accord.

Lorsqu'un prix en espèce est gagné par un groupe Danse Mouvance, il est reversé sous forme de cadeaux aux danseurs participants au groupe concerné.

Un concours blanc (présence obligatoire pour tous) sera organisé le dimanche 19 janvier 2019. Les parents y sont conviés.

## Tarifs :

Adhésion : 15 €

Cotisation annuelle 1 section : 795 € (soit 265 € / trim) (soit 132 € 50 x 6)

Cotisation annuelle 2 sections CS ou plus : 825 € (soit 275/ trim) (soit 137 € 50 x 6)

La cotisation comprend un forfait cours illimités ainsi que les heures de préparation aux concours. Nous demandons un engagement dès le mois de juin 2019, la cotisation du 1<sup>er</sup> trimestre sera encaissée dès le 1<sup>er</sup> septembre. **Aucun**

**remboursement ne sera accordé**, que ce soit pour raison personnelle ou du fait de l'équipe pédagogique pour non-respect du règlement.

Toute participation à un concours entraîne pour les familles des frais que l'association ne peut assumer (frais d'adhésion, frais d'inscription : groupe, duo et individuel, de déplacement, d'hébergement...).

## Obligations des danseurs :

Fournir un certificat médical d'aptitude au sport. Il est préférable d'aller consulter un médecin du sport.

Le danseur s'engage à suivre son planning personnel. Le manque d'assiduité ne peut être toléré car chaque absence pénalise le travail du groupe et des danseurs réguliers. Si le comportement de l'élève nuit à l'ambiance des cours et à l'entente entre élèves, parents d'élèves et professeurs, l'élève sera exclu du cycle spécialisé.

Respecter l'image de l'école « Danse Mouvance », les professeurs, la directrice artistique et les autres danseurs.

Une tenue réglementaire sera exigée.



# Section Cycle Spécialisé

## PLANNING 2019 / 2020

**Audition : Mercredi 26 juin 2019**

**Concours blanc : Dimanche 19 janvier 2020**

**Examen de fin d'année : Vendredi 17 avril 2020**

Les cours ont lieu durant le planning scolaire  
Et

1 **semaine** des vacances scolaires de la Toussaint, Noël, d'hiver et de Printemps sera réservée aux répétitions des concours.

### **Semaines de répétitions :**

- **Vacances de Toussaint :**  
Du lundi 28/10/19 au vendredi 01/11/19 inclus.
- **Vacances de Noël :**  
Du jeudi 26/12/19 au lundi 30/12/19 inclus :  
**NON OBLIGATOIRE ET UNIQUEMENT POUR LES SOLI.**
- **Vacances d'hiver :**  
Du lundi 17/02/20 au vendredi 21/02/20 inclus.
- **Vacances de Printemps :**  
Du mardi 14/04/20 au vendredi 17/04/20 inclus.

# FICHE D'INSCRIPTION

## 2019 – 2020

NOM : .....

PRENOM : .....

Date de Naissance : .....

Adresse : .....

.....

.....

Tel : ..... Tel : .....

Nombre d'années de danse : .....

Niveau en danse	Débutant	Moyen	Avancé	Supérieur
<b>Classique</b>				
<b>Contemporain</b>				
<b>Jazz</b>				
<b>Hip Hop</b>				

Souhaite intégrer la formation cycle spécialisé dans la (ou les) discipline(s) suivantes : Barrer les mentions inutiles

Classique

Contemporain

Jazz

Hip Hop

Je m'engage à :

être présent(e) à l'audition d'entrée dans la section cycle spécialisé le mercredi 26 juin 2019

à régler les 5€ d'inscription.

Fait le : ...../...../.....

à : .....

Signature du danseur :

Signature des parents :

# FICHE D'INSCRIPTION

## 2019 – 2020

NOM : .....

PRENOM : .....

Date de Naissance : .....

Adresse : .....

.....

.....

Tel : ..... Tel : .....

Nombre d'années de danse : .....

Niveau en danse	Débutant	Moyen	Avancé	Supérieur
<b>Classique</b>				
<b>Contemporain</b>				
<b>Jazz</b>				
<b>Hip Hop</b>				

Souhaite intégrer la formation cycle spécialisé dans la (ou les) discipline(s) suivantes : Barrer les mentions inutiles

Classique

Contemporain

Jazz

Hip Hop

Je m'engage à :

être présent(e) à l'audition d'entrée dans la section cycle spécialisé le mercredi 26 juin 2019

à régler les 5€ d'inscription.

Fait le : ...../...../.....

à : .....

Signature du danseur :

Signature des parents :